

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'initiative Science Based Targets (SBTi) étend son champ d'application aux matières premières alternatives basées sur le carbone renouvelable

Le dernier projet de consultation de la SBTi inclut de nouveaux critères pour les entreprises, fixant des objectifs d'utilisation de matières premières alternatives biosourcées, basées sur le CO<sub>2</sub> capté (CCU) ou sur le recyclage chimique - en accord avec le concept de carbone renouvelable de la RCI.

**Hürth, 1. juillet 2024:** L'initiative Science Based Targets (SBTi, sciencebasedtargets.org, en français : "objectifs fondés sur la science") propose aux entreprises une méthode scientifique pour fixer des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C. La SBTi est le fruit d'une collaboration entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF). À ce jour, plus de 8 000 entreprises - dont 50 % en Europe - ont pris des mesures dans le cadre de la SBTi et plus de 5 500 entreprises ont validé leurs objectifs. Cela représente plus d'un tiers de la capitalisation boursière mondiale. Outre ses méthodes génériques intersectorielles, la SBTi développe également des méthodes spécifiques pour les entreprises des secteurs à fortes émissions.

En mai 2024, la SBTi a publié une consultation publique pour définir les lignes directrices d'une méthode spécifique pour le secteur des produits chimiques, afin de recueillir les commentaires des parties prenantes externes et des experts de l'industrie. Dans le cadre de cette méthode, la SBTi a développé des mesures spécifiques (non liées aux mesures d'émissions de gaz à effet de serre) pour ce secteur, pour encourager la transition des matières premières d'origine fossile aux trois matières premières basées sur le carbone alternatif : les matières premières biosourcées, le carbone recyclé chimiquement et les matières premières issues du CCU (Captage et Utilisation du Carbone), y compris le Captage Direct du Carbone (DAC). Cette approche n'inclut pas le recyclage mécanique des plastiques, car il s'agit d'un levier de réduction de la demande qui n'entre pas dans le champ d'application spécifique pour les produits chimiques. Les plastiques recyclés mécaniquement ne peuvent pas être utilisés comme matière première pour l'industrie chimique, mais uniquement et directement pour le secteur des plastiques.

Ces objectifs d'utilisation de matières premières alternatives s'appliquent aux entreprises qui achètent et utilisent des matières premières à base de carbone pour la fabrication de produits chimiques. La méthodologie fixera un pourcentage minimum de matières premières à base de carbone provenant d'une source alternative à atteindre au cours de l'année. En outre, cet objectif ne remplacera pas les objectifs liés aux émissions dites « Scope 3 », afin d'assurer que les émissions n'augmentent pas avec la substitution de matière première. Les entreprises seront enfin encouragées à fixer des objectifs plus ambitieux pour refléter leurs stratégies de transition.

La Renewable Carbon Initiative (RCI, renewable-carbon-initiative.com) accueille très favorablement ce nouveau projet de la SBTi visant à inclure dans sa future méthodologie la substitution du carbone fossile incorporé dans les produits chimiques et dérivés par des sources de carbone alternatives ou

renouvelables. La SBTi joue un rôle important pour guider les industries, et ce guide pour le secteur de la chimie souligne que la transformation « net-zéro » nécessitera également une transition vers le carbone renouvelable. Par conséquent, la RCI soutient que cette nouvelle approche développée par la SBTi pourrait avoir un impact important sur la défossilisation de l'industrie chimique et accélérer l'adoption de matières premières alternatives et renouvelables, et souhaite les soutenir, par des contributions ciblées et un retour d'information sur des aspects spécifiques.

La RCI a introduit le concept de carbone renouvelable en 2020 afin de développer des stratégies communes pour la biomasse, le CCU et le recyclage - les trois seules sources de carbone qui évitent l'extraction du carbone fossile du sol, qui finit par se retrouver dans l'atmosphère.

### Avertissement

La RCI regroupe différentes entreprises, institutions et associations qui abordent les défis de la transition vers le carbone renouvelable avec des approches différentes. Les opinions exprimées dans ses communiqués de presse et publications ne reflètent pas nécessairement les politiques et opinions de tous les membres de la RCI.

### À propos de RCI

L'initiative pour le carbone renouvelable (« Renewable Carbon Initiative », RCI) est un réseau international de plus de 60 entreprises de premier plan qui soutiennent l'accélération de la transition du carbone fossile au carbone renouvelable (biosourcé, basé sur le CO<sub>2</sub> et recyclé) pour tous les produits chimiques et matériaux organiques. Les activités de la RCI sont axées autour de publications de rapports scientifiques, de prises de position sur différents sujets, ainsi que sur la défense des intérêts et la collaboration entre parties prenantes. La RCI défend activement l'utilisation du carbone renouvelable comme principe directeur pour l'industrie chimique et les matériaux associés.

**L'ensemble des communiqués de presse de la Renewable Carbon Initiative (RCI), ainsi que des illustrations et d'autres supports de publication sont disponibles sur [www.renewable-carbon-initiative.com/media/press](http://www.renewable-carbon-initiative.com/media/press)**

Responsable du contenu en vertu du droit allemand de la presse (V. i. S. d. P.) :

Michael Carus, physicien

Renewable Carbon Initiative (RCI) [www.renewable-carbon-initiative.com](http://www.renewable-carbon-initiative.com)

Les bureaux sont situés au nova-Institut für politische und ökologische Innovation GmbH, Leyboldstraße 16, DE-50354 Hürth (Allemagne)

Site Internet: [www.nova-institute.eu](http://www.nova-institute.eu)

E-mail: [contact@nova-institut.de](mailto:contact@nova-institut.de)

Téléphone: +49 (0) 22 33-460 14 00